



Source: Banque Laurentienne du Canada

August 14, 2017 08:26 ET

La Banque Laurentienne du Canada conclut l'acquisition de Northpoint Commercial Finance

Faits saillants

- **Etend l'offre de financement d'équipement à l'intention des clients nord-américains à la recherche de solutions de financement globales**
- **Elargit la base de clients créant de nouvelles opportunités de ventes croisées**
- **Renforce la position de la Banque en tant que joueur important dans le secteur du financement d'équipement**

MONTREAL, QUEBEC--(Marketwired - 14 août 2017) - La Banque Laurentienne du Canada (TSX:LB) (« Banque Laurentienne » ou « Banque ») a annoncé aujourd'hui qu'elle avait complété l'acquisition de Northpoint Commercial Finance, un important prêteur américain et canadien dans le secteur du financement d'inventaire, par le biais de sa filiale en propriété exclusive LBC Capital Inc. Cette acquisition, portant sur des actifs évalués à environ 1,1 milliard \$ CA, avait été communiquée le 18 mai dernier.

« Cette journée marque une étape importante dans notre engagement à soutenir notre clientèle commerciale à travers le Canada et les États-Unis », a souligné Stéphane Therrien, vice-président exécutif, Services aux entreprises et aux particuliers de la Banque Laurentienne. « Cette transaction enrichit nos activités de financement d'équipement existantes, ajoute l'expertise d'employés talentueux à notre équipe et élargit notre offre de produits et services créant une plateforme complète de solutions de financement d'équipement. De plus, nous accueillons des milliers de nouveaux clients à la Banque Laurentienne qui procureront de nouvelles occasions de croissance à la Banque au cours des années à venir », a ajouté M. Therrien.

Par suite de la clôture de l'acquisition, les 4 171 000 reçus de souscription de la Banque placés auprès du public le 26 mai 2017 ainsi que les 483 560 reçus de souscription émis le 26 mai 2017 dans le cadre d'un placement privé ont été, conformément à leurs modalités, automatiquement échangés contre des actions ordinaires de la Banque, à raison d'une action ordinaire par reçu de souscription. La Banque prévoit que les reçus de souscription placés auprès du public cesseront d'être négociés à la Bourse de Toronto avant l'ouverture des marchés aujourd'hui et seront radiés de la cote après la fermeture des marchés aujourd'hui. Les porteurs de reçus de souscription ont également le droit de toucher pour chaque reçu de souscription un montant en espèces équivalant au dividende de 0,62 \$ CA versé par la Banque sur chaque action ordinaire le 1^{er} août 2017, déduction faite des retenues fiscales applicables.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution financière dont les activités s'étendent principalement à la grandeur du Canada. Fondée en 1846, elle a pour mission d'aider ses clients à améliorer leur santé financière et est guidée par ses valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté.

Elle sert un million et demi de clients partout au pays et emploie plus de 3 600 personnes, ce qui fait d'elle un acteur important dans plusieurs segments de marché. La Banque répond aux besoins des particuliers par l'intermédiaire de son réseau de succursales au Québec. Elle se démarque également par son savoir-faire auprès des petites et moyennes entreprises et des promoteurs immobiliers, grâce à ses équipes spécialisées situées partout au Canada. Sa filiale B2B Banque est quant à elle un des principaux fournisseurs canadiens de produits et services bancaires et de comptes d'investissement par l'entremise de conseillers financiers et de courtiers. Valeurs mobilières Banque Laurentienne offre des services de courtage de plein exercice à une clientèle d'investisseurs institutionnels et particuliers.

La Banque gère un actif au bilan de plus de 45 milliards \$, de même que des actifs administrés de plus de 32 milliards \$.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Dans le présent document et dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation canadiennes ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comportent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans le présent document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire. Parmi les énoncés prospectifs expressément formulés dans le présent document figurent notamment, sans s'y limiter, les avantages prévus de l'acquisition, y compris l'incidence prévue sur les activités de la Banque; le maintien en fonction des membres de la direction et des employés de Northpoint Commercial Finance et l'arrimage stratégique de l'acquisition.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou s'avèrent inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Parmi les hypothèses importantes posées par la Banque dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs figurent notamment les suivantes : le maintien du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III de la Banque; la capacité de la Banque d'exécuter son plan de transformation et sa stratégie; l'intégration réussie et en temps opportun de la Banque et de Northpoint Commercial Finance et la réalisation des avantages et des synergies qui devraient découler de l'acquisition dans le calendrier prévu, y compris l'incidence et l'augmentation de certaines mesures financières; la capacité de maintenir en fonction des membres de la direction et des employés clés de Northpoint Commercial Finance; les caractéristiques voulues d'une plateforme de financement d'équipement; la capacité de la Banque d'avoir accès aux marchés financiers; l'absence de coûts et de passif non déclarés importants associés à l'acquisition; l'absence de variation importante des taux de change ou des taux d'intérêt; la capacité de couvrir les expositions aux fluctuations des taux d'intérêt et du taux de change; les attentes relatives à la stabilité de la réglementation; aucune détérioration de la conjoncture économique; la suffisance des liquidités et des ressources en capital; aucun changement important du cadre concurrentiel, de la conjoncture du marché ou des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements; et le maintien des notes de crédit.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les coûts ou le passif non déclarés éventuels associés à l'acquisition; l'information financière consolidée historique et pro forma peut ne pas être représentative du rendement futur; les risques liés à la réputation et la réaction du personnel et des clients de la Banque et de Northpoint Commercial Finance relativement à l'opération; l'incapacité de réaliser, dans le calendrier prévu ou à un quelconque moment, les avantages et les synergies attendus à la suite de l'acquisition; les facteurs reliés à l'intégration de la Banque et de Northpoint Commercial Finance, le détournement du temps de la direction et les coûts non prévus de l'intégration; l'expérience restreinte de la Banque sur le marché américain et en matière de financement d'inventaire; les difficultés touchant la réalisation du plan de transformation de la Banque et, en particulier, la réorganisation des succursales, la modernisation du système bancaire de base et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit; le risque associé au taux de change; le risque associé à l'exposition aux devises; l'évolution de la conjoncture des marchés financiers, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois, de la réglementation et de la concurrence, la modification défavorable des notes de crédit, la rareté des ressources humaines et les avancées technologiques.

De plus, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, veuillez également consulter le rapport de gestion à la rubrique intitulée « Profil de risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel de la Banque et les autres documents publics disponibles sur le site www.sedar.com.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation en valeurs mobilières l'exige.

Renseignements :

Susan Cohen
Directrice, Relations avec les investisseurs
Banque Laurentienne
514 284-4500, poste 4926
susan.cohen@banquelaurentienne.ca

Hélène Soulard
Vice-présidente adjointe, Communications
Bureau de la direction
Banque Laurentienne
514 284-4500, poste 8232
helene.soulard@banquelaurentienne.ca